



PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du conseil municipal de Chesterville, tenue à la salle des sessions du conseil municipal (Centre communautaire situé au 480, rue de l'Accueil, Chesterville) le 29 mai 2024, 19h30.

À laquelle sont présents :

Martin Germain, conseiller n° 1
Chantal Desharnais, conseiller n° 4
Jasmin Desharnais, conseiller n° 5
Sébastien St-Pierre, conseiller n° 6

À laquelle sont absents :

Etienne Côté, conseiller n° 2
Steve Gauthier, conseiller n° 3

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire,
Monsieur Vincent Desrochers

Sont également présente:

Madame Joanne Giguère, directrice générale et greffière-trésorière
Madame Katy Groleau, directrice générale adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Autorisation de dépense - Peinture de la boîte du camion Freightliner
4. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 256 N.S. décrétant des travaux de réfection de trois rangs (Boutin, Roberge et chemin Craig Sud) et l'affectation de la somme de 88 158 \$ des soldes disponibles du règlement 237 N.S. en vue de financer une portion d'une dépense de 2 135 000\$
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Monsieur le maire à 19h43.

2. Adoption de l'ordre du jour

2024-05-156

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 153 du Code municipal, l'avis de convocation a été notifié aux membres du conseil municipal, conformément aux dispositions prévues à cet effet ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture complète de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Jasmin Desharnais, appuyée par Chantal Desharnais;

Il est résolu

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-05-157

3. Autorisation de dépense - Peinture de la boîte du camion Freightliner

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a envoyé une demande de soumissions par invitation à 2 soumissionnaires pour la peinture de la boîte du camion Freightliner;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a reçu 2 soumissions pour la peinture de la boîte du camion Freightliner; selon les coûts suivants;

- Industries Peinteck. : 3 942.86 \$, plus taxes applicables;
- Groupe BodyShop : 12 000 \$, plus taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Jasmin Desharnais, appuyée par Sébastien St-Pierre;

Il est résolu

QUE la municipalité octroi le contrat de la peinture de la boîte du camion à Industries Peinteck au montant de 3 942.86\$, plus taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 256 N.S. décrétant des travaux de réfection de trois rangs (Boutin, Roberge et chemin Craig Sud) et l'affectation de la somme de 88 158 \$ des soldes disponibles du règlement 237 N.S. en vue de financer une portion d'une dépense de 2 135 000\$

POINT REPORTÉ

5. Période de questions

2024-05-158

6. Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT QUE tous les sujets de l'ordre du jour ont été discutés;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Jasmin Desharnais, appuyée par Sébastien St-Pierre;

Il est résolu

QUE la séance soit levée à 19h44.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Vincent Desrochers,
Maire

Joanne Giguère,
Directrice générale et greffière-
trésorière

Je, Vincent Desrochers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par mois et toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.